



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20
Fax : 05 56 66 89 57

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

PROCES-VERBAL

SEANCE N° 3 ORDINAIRE EXTRAORDINAIRE

La séance s'est déroulée en visio-conférence ZOOM

Judi 18 Mars de 17 h 20 à 19h58

Date de convocation : 9 Mars 2021

Quorum : 13

Nombre de membres présents : 17 présents à 17h20

Président : M. FROESCHEL, Principal

Secrétaire de séance : Marie Bernadet, principale adjointe

Le Président : M. FROESCHEL



Collège Henri Dheurle
9 rue Pierre de Coubertin
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél : 05 57 52 55 20

Année scolaire 2020 – 2021

Conseil d'administration n°3 du 18 Mars 2021 en Visio-conférence

QUORUM: 13

TITULAIRE	EMARGEMENT	SUPPLEANT	EMARGEMENT
M. FROESCHEL Guillaume	x		
Mme BERNADET Marie	x		
M. JOUX Philippe	x		
M. THIBAUT Francis			
M. AMBROISE Georges			
Mme SECQUES Geneviève	x		
Mme GROZ-DUPUCH Carole	X arrivée à 17h30	Mme GODFROY Stéphanie	
Mme HIRIGOYENBERRY Sophie		M. RAT Geoffroy	x
M. PASTOUREAU Bruno	x	M. BARET Christophe	
M. DELIGEY David	X arrivé à 17h40	M. ORNON Stéphane	
Mme BUSSAC Fabienne	x	Mme SOURGET Christelle	
Mme O'DRISCOLL Brigitte	x	Mme SEGONZAC Gabrielle	
Mme PINHEIRO Maria	X arrivée à 17h50		
Mme JOURNET Danielle	x	Mme AZEVEDO Fatima	
Mme ZELSKI Sonia	x	Mme POSADA Rose	
Mme BELLOCQ Geneviève	excusée	Mme LUIS COSTA REGO Paula	excusée
Mme ROUFFARTE Stéphanie	x	Mme MATHIEU Maéva	
M. BOUYROUX Nicolas		Mme MOUSSE Alexa	x
M. VERGNES Bruno		Mme GOMEZ Juliette	x
Mme PRISCA Nathalie	X arrivée à 17h45	Mme PICARD Laure	
Mme RUE Laetitia	x	M. CLAVERIE Bruno	
M. PERLMUTTER Jean-Luc	x	Mme CHARPENTIER Laurence	
Mme DESMARTIN Valérie	X arrivée à 17h45	Mme DEYRES Aline	
M. BRETON Louis		M. CHICHIGNOUD Bruno	X arrivé à 17h20
Mlle CAVALIÉ Julie	x	Mlle PRIVAT Jade	
Mlle GERARD Loune		M. SIMON Enzo	

Invitée : Anne-Lise Niotout, fondée de pouvoir à l'agence comptable

L'ordre du jour est le suivant

(vote) - Ordre du jour

(vote) - Approbation Procès-verbal du CA du 26 Novembre 2020

1. Actes budgétaires pour vote

- Convention ZAP formation communication non violente – association Déclic (contribution 73 euros)
- Adhésion IDDAC itinéraire culturel – Théâtre en Anglais (110 euros)
- Contrat de cession de droit d'auteur (DIOLO) Mairie de la Teste (450 euros)
- Fusions fonds de roulement du service général et du service de restauration
- Forfait mobilité durable
- Admissions en non valeur
- Autorisation de virement entre service ALO Energie Electricité et OPC de 2010 euros
- Compte financier 2020
 - Présentation du compte financier
 - adoption du compte financier
 - affectation du résultat
- DBM : tondeuse auto-tractée / Débroussaillieur électrique / essoreuse à légumes

2. Action éducatrice

(vote) - Préparation de la rentrée 2021 : proposition d'emploi de la DGH et répartition des services

3. AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :

(info) - Présentation de l'autoévaluation de l'établissement

(vote) - Convention avec la société de chasse de La Teste de Buch (enlèvement des déchets alimentaires)

4. Questions diverses

- FCPE
- Nous entendons pas mal de souci "d'insécurité" (bagarres devant le collège entre collégiens ou avec des lycéens..., intrusion de personne !)
- A quand les travaux pour les sanitaires ?
- Suite aux dernières commissions menus, nous avons proposé de mettre en place "un bar à entrée" c'est à dire un buffet réfrigéré afin de proposer aux élèves qui ne mangent pas le plat principal de se faire une belle assiette de crudités.
- Avoir la possibilité de changer les régimes pour la restauration (plus flexible pour les parents soignants par exemple)
- Est-il possible d'envisager de mélanger les 2 6ème Bi l'an prochain.
- un graphiste de Lège Cap Ferret fait des masques lavables blancs 3 plis C1 à 55Ct TTC peut-être lui passer commande avec le logo du collège.
 - Enseignants
- Qu'en est-il des masques que tout employeur doit fournir à ses salariés ?

Le Président



Guillaume Froeschel

L'ordre du jour est le suivant

(vote) - Ordre du jour

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

(vote) - Approbation Procès-verbal du CA du 26 Novembre 2020

VOTANTS : 17	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 17
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

17h30 - Arrivée de Mme Groz Dupuch (18 votants)

1. Actes budgétaires pour vote

Convention ZAP formation communication non violente – association Déclic (contribution 73 euros)

Le collège devait initialement participer à une formation ZAP en 2019/2020 sur la communication non violente qui n'a pas pu avoir lieu, a été reportée sur 2020/2021. Entre temps, au vu des dates, l'enseignante pressentie s'est retirée et le collège n'est plus partie prenante de cette formation.

Les dépenses avaient fait l'objet d'un partage entre établissements et, pour ne pas pénaliser le mutualisateur (Audenge) nous souhaitons honorer notre engagement financier initial

Le Chef d'établissement est autorisé à signer la convention par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Adhésion IDDAC itinéraire culturel – Théâtre en Anglais (adhésion 110 euros)

Dans le cadre de l'appel à projet annuel du département de la Gironde, le projet de Théâtre en anglais de Mme Martinez fait l'objet d'un partenariat avec l'IDDAC. Ce partenariat nécessite l'adhésion du collège à l'IDDAC

Cette adhésion est autorisée par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Contrat de cession de droit d'auteur (DIOLO) Mairie de la Teste (450 euros)

Dans le cadre du salon de la BD, opération en partenariat avec la commune de la Teste

Le Chef d'établissement est autorisé à signer le contrat par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Fusions fonds de roulement du service général et du service de restauration

Le budget de l'établissement compte actuellement deux fonds de roulement distincts, ce qui ne permet pas la fongibilité et limite notre capacité d'investissement. La fusion nous permettra plus de souplesse.

Cette fusions fonds de roulement du service général et du service de restauration est autorisée par

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Forfait mobilité durable

L'ouverture et l'attribution du forfait mobilité durable aux personnels dont l'EPL est employeur direct (AED...) est autorisée

VOTANTS : 18	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR : 18
---------------------	-----------------	----------------------	------------------

Admissions en non valeur

Deux ½ pensions n'ont pas été réglées pour la période 2019 /2020.

Cette amission en non valeur pour un montant de 313,20 euros est autorisée par

VOTANTS : 18 CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : 18

Autorisation de virement entre service ALO Energie Electricité et OPC de 2010 euros

Afin de permettre le remplacement de la machine à laver le linge et afin d'éviter un prélèvement sur le fonds de roulement

L'autorisation de virement entre services est autorisée par

VOTANTS : 18 CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : 18

17h40 – Arrivée de M. Deligey (19 votants)

17h45 – Arrivées de Mme Prisca et Mme Desmartin (21 votants)

Compte financier 2020

Présentation du compte financier par l'ordonnateur

Une année particulière où rien – ou presque – ne s'est passé comme d'habitude... Le document de présentation générale a été adressé avec la convocation, nous nous attacherons simplement à la présentation de quelques points saillants

Les personnels

Photographie de l'organisation pédagogique et administrative :

86 personnels :
2 personnels de direction
1 gestionnaire
51 enseignants (titulaires, vacataires, contractuels)
3 personnels administratifs
1 infirmière
11 personnels territoriaux
2 CPE (Conseillers Principaux d'Education)
7 AED (Assistants d'Education)
6 AVS (Assistants de Vie Scolaire)
1 conseillers d'orientation
1 assistante sociale
2 CAE
1 volontaire du service civique

Les grandes masses

L'espace :

Surface totale de l'établissement : 25911 m²
Surface bâtie : 6973 m² .
Surface non bâtie : 18563 m² .

Masse salariale 2020 :

Masse financière ETAT : 4 129 944,99€
Masse financière de la collectivité : 420 731,88€
Masse financière AED : 210 758,82€

Masse des contrats aidés :

Masse financière ASP : 178 729,8€

Subvention du département : 143 321€

L'organisation recettes dépenses

Recettes	la théorie	la pratique	
SERVICE	PREVISION DE RECETTES	RECETTES	
TOTAL section de fonctionnement	754 639	655 218,42	99 420,58
Opérations en Capital		35 734	8 videoprojecteurs interactifs, 2 classes mobiles 1 pack technologie: dotations Département
Prélèvements sur fonds de réserve		77476	fenêtres, chemin goudronné, peintures...
Total Recettes		768 428,42	

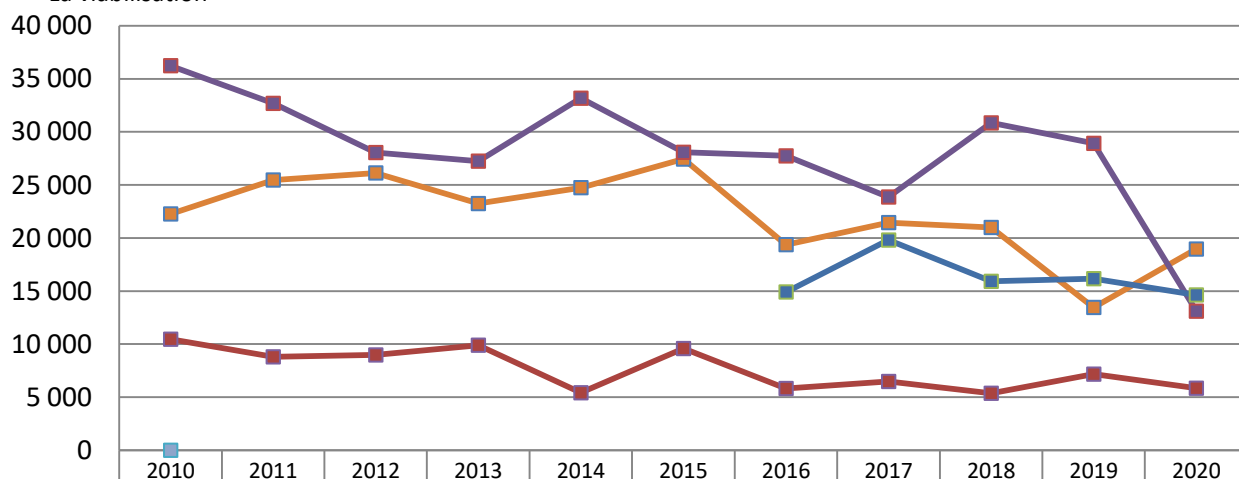
Dépenses

SERVICE	CREDITS OUVERTS	DEPENSES
TOTAL section de fonctionnement	832 415,74	706 452,27
Opérations en Capital		35 734
Total exécution budgétaire		742 186,27

Déficit de l'exercice
recettes - dépenses avant
prélèvements **-51 233,85**

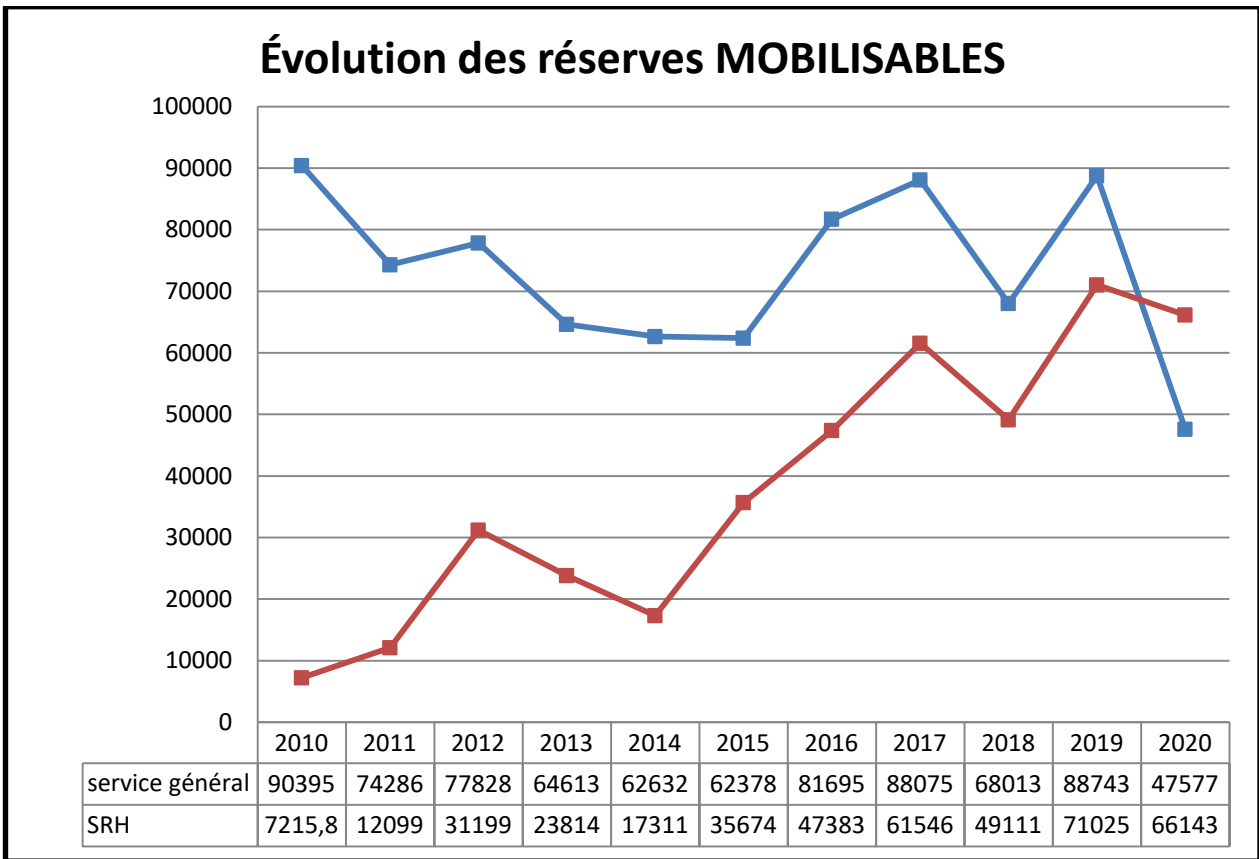
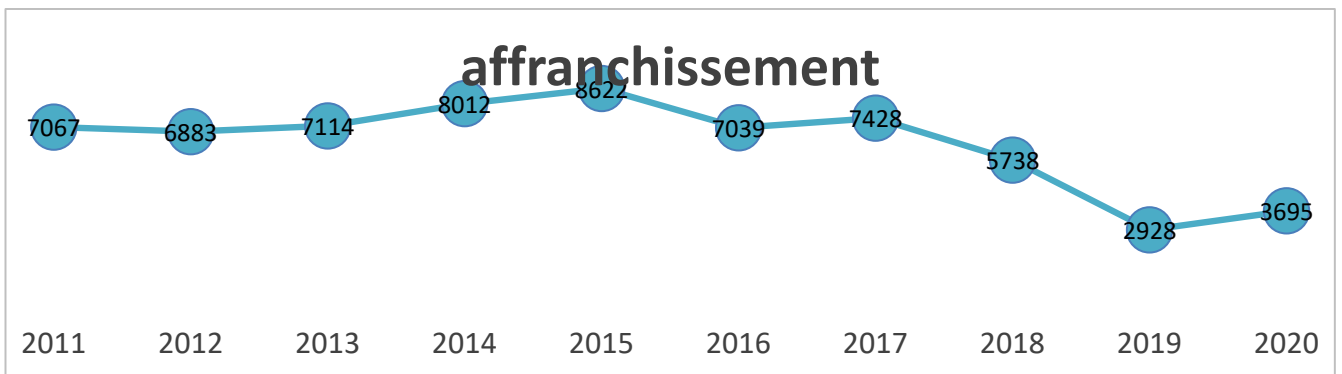
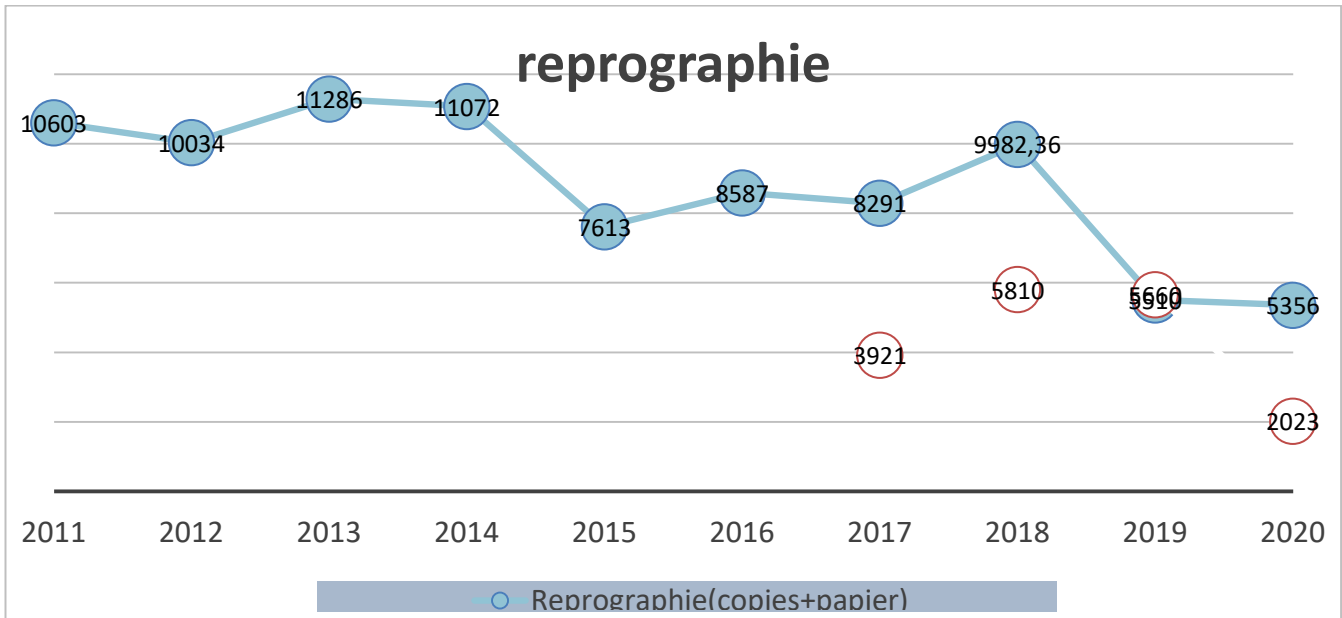
Le déficit est lié à une politique volontariste de travaux de l'établissement, en lieu et place du propriétaire, les fonds de réserve e permettant.

Quelques indicateurs
 La viabilisation



#REF!	1										
-------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Quelques indicateurs que nous surveillons



Présentation du compte financier par la fondée de pouvoir de l'agence comptable

Ce qu'il faut retenir de l'exercice 2020 :

Le résultat, recettes moins dépenses, s'élève à **- 51 233.85€**, réparti de la manière suivante :

- **47 577.93€ pour le service général**
- **3 655.92€ pour le service de restauration.**

Les dépenses supérieures aux recettes sur cet exercice entraînent une insuffisance d'autofinancement, c'est-à-dire un déficit monétaire, entraînant une diminution du fonds de roulement.

Ce déficit a été autorisé par les prélèvements votés en Conseil d'Administration (77 476€). Les investissements ont été entièrement financés sur dotation du département de la Gironde cette année.

Le fonds de roulement au 31 décembre se porte à **123 370,19€, il représente 65 jours de fonctionnement.**

Le besoin en fonds de roulement est négatif sur les 5 derniers exercices, il n'a donc pas été nécessaire de puiser dans la trésorerie du fonds de roulement pour assurer le fonctionnement de l'établissement. Quant à la trésorerie du collège, elle atteint 196 469,65€ au 31 décembre.

Le taux de non recouvrement a augmenté au collège, comme sur l'ensemble de l'agence comptable, car de plus en plus de familles adhèrent aux prélèvements automatiques, qui débutent en octobre et non pas en septembre. Les créances du premier trimestre ont donc été soldées en janvier 2021.

Le contentieux reste faible, grâce à un accompagnement régulier des familles en difficulté par le service d'intendance du collège.

Tous ces indicateurs favorables entraînent une capacité à prélever d'un montant de 113 720,61€ pour les projets à venir. Pour plus de prudence, il convient de conserver un volant de trésorerie correspondant à 30 jours de fonctionnement (représentant le délais global de paiement), soit 56 994,60€.

Il appartiendra aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur :

- l'arrêt des comptes de l'exercice 2020
- l'affectation du résultat sur la réserve soit- 51 233,85€

17h50 – Arrivée de Mme Pinheiro (22 votants)

adoption du compte financier et arrêt des comptes

La situation financière de l'établissement est très satisfaisante avec une trésorerie confortable.

Le chef d'établissement salue à nouveau l'investissement de la Mairie de La Teste qui nous accompagne dans l'ensemble de nos actions éducatives et associatives.

Il salue également le travail de son équipe en intendance, Madame Journet, qui est au service des familles et Monsieur Joux, adjoint gestionnaire ainsi que le travail de l'agence comptable et en particulier de Madame NIOTOUT, qui ont à cœur d'améliorer le cadre de vie au quotidien.

VOTANTS :	22	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR :	22
------------------	-----------	-----------------	----------------------	---------------	-----------

affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2020 est affecté sur à la réserve de l'établissement

VOTANTS :	22	CONTRE :	ABSTENTIONS :	POUR :	22
------------------	-----------	-----------------	----------------------	---------------	-----------

DBM : tondeuse auto-tractée / Débroussailleur électrique / essoreuse à légumes

Il est demandé de procéder au remplacement des matériels en objet via une DBM

	DESTRIAN FORMULA	DESTRIAN HUDA	AGRI 33	FRANCOIS motoculture
Autoportée sans panier électrique	3090,00€ (106, sans panier)*	4669,00€ (106, sans panier)		
Autoportée avec panier électrique		4999,00€ (longueur 106)	3540,00€ (monocylindre 106) 4320,00€(bicylindre 106) 4800,00€(bicylindre 125)	4099,00€ (bicylindre (106)
Rotofil mécanique		749,00 €		
Rotofil électrique		1 016,00 €	1 032,00 €	1017
*Atout proximité SAV/PRIX		6 015,00 €	5 352,00 €	5 118,00 €

FRANCOIS MOTOCULTURE

RETENU:

* atout proximité pour SAV

*prêt materiel si panne

2162.40€ pour l'essoreuse à salade : Fournisseur retenu ETS Pinturaud

Pour un prélèvement total de 7278.40 euros

VOTANTS : 22 CONTRE : ABSTENTIONS : POUR : 22

2. Action éducatrice

(vote) - Préparation de la rentrée 2021 : proposition d'emploi de la DGH et répartition des services

Notre organisation divisionnaire pour la rentrée prochaine est la suivante

	nombre de classes	dont bilangue
3e	7	1
4e	7	2
5e	7	2
6e	7	2

Il nous est attribué, pour la rentrée prochaine

Dotation	
HP	799
HSA	66
total	865,25

Ce qui permet de répondre aux besoins réglementaires

Horaires officiels	6e	5e	4e	3e
EPS	4	3	3	3
Arts plastiques	1	1	1	1
Education musicale	1	1	1	1
Français	4,5	4,5	4,5	4
Histoire-géographie	3	3	3	3,5
Langue vivante 1	4	3	3	3
Langue vivante 2		2,5	2,5	2,5
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT	1,5	1,5	1,5	1,5
Technologie	1,5	1,5	1,5	1,5
Physique-chimie	1	1,5	1,5	1,5
	26	26	26	26

Chaque division ouvre droit à 3 heures dites de « souplesse » qui permettent de couvrir les besoins annexes (projets 6^{ème}, chorale, AS, labos, Pix...) mais aussi un certain nombre de dédoublements ou de groupes d'accompagnement personnalisés

	3e				3bi				3e surc	4e				4bi				4e surc	
	cl	gp	surc	hpro f	cl	gp	surc	hpro f		cl	gp	surc	hpro f	cl	gp	surc	hpro f		
EPS	3			3	3			3		3			3	3			3		
Arts plastiques	1			1	1			1		1			1	1			1		
Ed. musicale	1		0,5	1,5	1		0,5	1,5		1			1	1			1		
Français	4	0,5		4,5	4	0,5		4,5		4,5	0,5		5	4,5			4,5		
Latin grec				0				0	3				0				0	3	
HG EMC	3,5			3,5	3,5			3,5		3			3	3			3		
Anglais	3			3	3			3		3			3	3			3		
Espagnol	2,5			2,5	2,5		0,5	3		2,5			2,5	2,5		0,5	3		
Allemand				0				0	2,5				0				0	2,5	
Mathématiques	3,5	0,5		4	3,5	0,5		4		3,5	0,5		4	3,5	0,5		4		
SVT	1,5			1,5	1,5			1,5		1,5			1,5	1,5			1,5		
Technologie	1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		
Physique-chimie	1,5			1,5	1,5			1,5		1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		
Total/classe	26	2		28	26	2,5		28,5	5,5	26	2		28	26	2		28	5,5	
Total ensemble des divisions	156	12		168	26	2,5		28,5	5,5	130	10		140	52	4		56	5,5	
Total HProf/niveau	202								201,5										

	5e				5bi				5e surc	6e				6bi			
	cl	gp	surc	hprof	cl	gp	surc	hprof		cl	gp	surc	hprof	cl	gp	surc	hprof
EPS	3			3	3			3		4			4	4			4
Arts plastiques	1			1	1			1		1			1	1			1
Ed. musicale	1			1	1			1		1			1	1			1
Français	4,5	0,5		5	4,5			4,5		4,5	1		5,5	4,5	0,5		5
Latin grec				0				0	2				0				0
HG EMC	3			3	3			3		3		0,5	3,5	3		0,5	3,5
Anglais	3			3	3			3		4	0,5		4,5	4			4
Espagnol	2,5			2,5	2,5		0,5	3					0			2,5	2,5
Allemand				0				0	2,5				0				0
Mathématiques	3,5	0,5		4	3,5	0,5		4		4,5	0,5		5	4,5	0,5		5
SVT	1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		1,5	0,5		2	1,5	0,5		2
Technologie	1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		1,5	0,5		2	1,5	0,5		2
Physique-chimie	1,5	0,5		2	1,5	0,5		2		1			1	1			1
Total/classe	26	2,5		28,5	26	2,5		28,5	4,5	26	3,5		29,5	26	5		31
Total ensemble des divisions	130	12,5		143	52	5		57	4,5	130	17,5		148	52	10		62
Total HProf/niveau	204								209,5								

Afin de couvrir les besoins, cette dotation est répartie comme suit

Consommation			
Disciplines	Apport par discipline	Besoins par discipline (ARE incluse)	HSA par discipline
Allemand	7,5	7,5	0
Anglais	90	94	4
Arts plast	28,5	28,5	0
E.p.s	102	106	4
Educ music	33	34	1
Espagnol	51	60	9
hg	78	91	13
Let classi	9	8	-1
Let modern	126	137,5	11,5
Mathematiq	108	120	12
Sc.phy.ch	44	49,5	5,5
svt	51	52	1

10,5

techno	50	56	6
ulis	21	21	0
Total général	799	865	66

Questions des représentants des personnels enseignants :

- Y-aura-t-il des postes stagiaires l'an prochain ? Dans l'organisation actuelle, il est prévu un stagiaire en physique et en allemand. Il pourrait y en avoir plus si de nombreux stagiaires sont affectés sur l'académie de Bordeaux, ce qui soulagerait la situation en Histoire Géographie où les HSA sont très nombreuses (3 par enseignant). C'est le rectorat qui sera à l'initiative de ces implantations/ affectations.
- En HG, le bloc de moyen provisoire (BMP) demeurera-t-il en l'état ? Là encore, la situation est toujours susceptible d'évoluer, comme cela a déjà été le cas en EPS.

La répartition de la DGH est approuvée par

VOTANTS : 22	CONTRE : 1	ABSTENTIONS :	POUR : 21
---------------------	-------------------	----------------------	------------------

3. AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT :
 (info) - Présentation de l'autoévaluation de l'établissement

Description de la méthode retenue pour l'auto-évaluation

Le mécanisme méthodologique global de l'évaluation et de ses objectifs a fait l'objet d'une information du conseil d'administration dès le 9 novembre.

D'emblée, il avait été fait le choix par l'équipe de direction de privilégier les questionnaires en ligne, modalité qui se prête à une analyse statistique et n'est chronophage que pour la seule équipe de direction (ED).

Un groupe restreint de pilotage a été mis en place le 30 Novembre composé de parents et d'élèves (délégués CA), de personnels non enseignants (AED, CPE, Administratifs et techniques), d'enseignants et de l'équipe de direction.

Chacune des composantes a été réunie au moins une fois, en décembre, autour de la trame « catégorielle » nationale. Cette trame a été largement abondée, de manière très diverse :

- Parents d'élèves et personnels non enseignants ont travaillé en sous-groupes restreints avec un pilotage ED
- Les enseignants, après une première réunion avec ED, ont travaillé en autonomie complète et ont produit un questionnaire soumis « en l'état » à leurs pairs
- Les élèves, après une première réunion avec ED, ont été réunis en conseils de délégués (6/5, 4/3) et le questionnaire a été enrichi de leurs contributions.

Les questionnaires ont été proposés à la communauté scolaire sur le mois de janvier, via l'application gratuite en ligne Webquest, retraduite sous Excel via des tableaux croisés dynamiques. (résultats des questionnaires en annexes)

Vu par l'équipe de direction, la participation a été très correcte : 25/ 52 chez les non enseignants, 358/799 chez les élèves, 385/1200 chez les parents, 31/58 chez les enseignants. Elle est cependant vécue comme insuffisante par les membres du groupe de pilotage qui y voient un signe de peu d'intérêt des acteurs de la communauté éducative

Le conseil pédagogique, réuni de manière mensuelle en ZOOM, a été tenu régulièrement informé de l'avancée de l'autoévaluation.

Les résultats du questionnaire enseignants ont généré un second questionnaire, porté par la seule ED, sur les pratiques d'évaluation et d'accompagnement personnalisé. Ce questionnaire a été renseigné par 20/58 enseignants, nous considérons cependant que ce résultat est fiable. (résultat du questionnaire en PJ).

Le groupe de pilotage est réuni le 8 Mars pour prendre connaissance de la synthèse des propositions réalisée par l'équipe de direction et formule un ensemble de remarques qui ont contribué à alimenter la synthèse générale.

Le document fait l'objet d'une présentation au conseil d'Administration du 18 Mars 2021

Le contexte de l'établissement

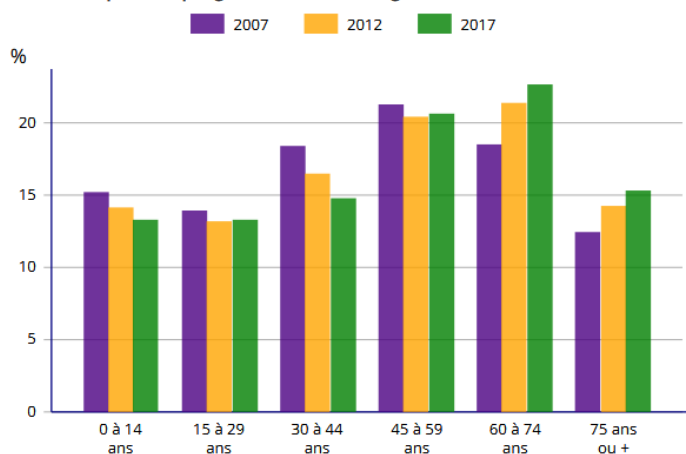
1. Le contexte de l'établissement

- Le contexte externe de l'établissement

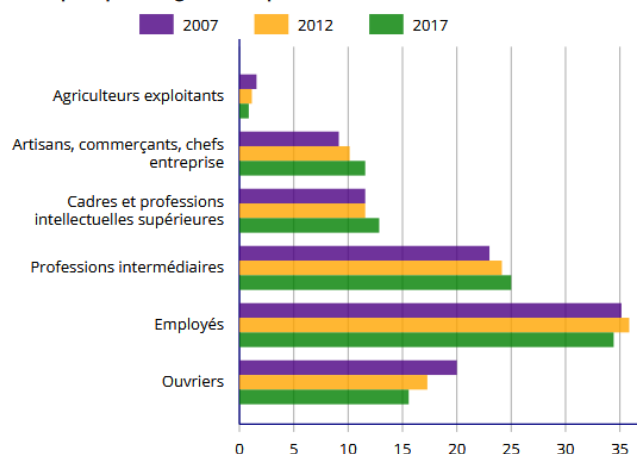
Situé au bord du bassin d'Arcachon, La Teste de Buch est une commune attractive, qui voit sa population augmenter régulièrement bien que 34% des logements soient des résidences secondaires.

La population est vieillissante, et la part de retraités est importante (40%). Les secteurs d'emploi sont principalement les commerces, services, transports (46%) et l'administration publique, l'enseignement, la santé (39%).

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



La municipalité œuvre pour accompagner le collège, de manière conventionnelle, dans la pratique de l'éducation physique et sportive (mise à disposition des installations, transports des élèves), sur le volet culturel (projets, ciné sans frontière, médiation culturelle...), pour la sécurité routière avec la police municipale, accompagnement à la scolarité par les animateurs de la ville...

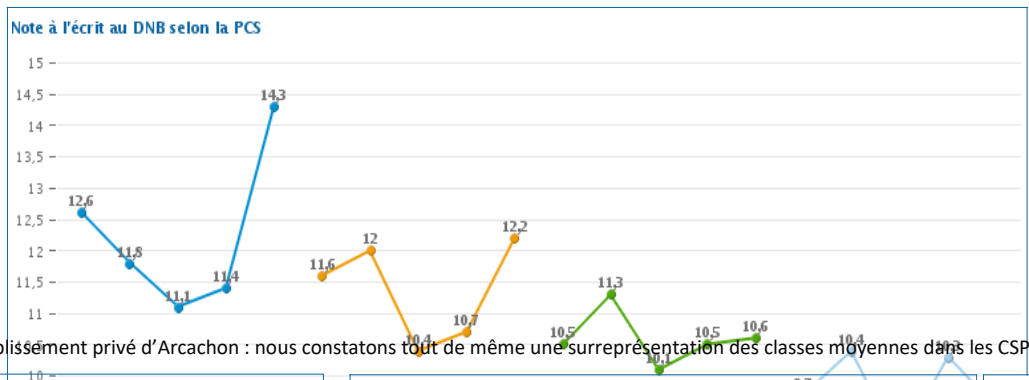
Le collège est peu attractif : près de 20% des élèves du secteur sont scolarisés au collège privé d'Arcachon, et il y a 4 fois plus de demandes de dérogation sortante que de demandes de dérogation entrante. Les effectifs augmentent cependant avec les installations de familles sur la commune (depuis septembre 2020, 26 arrivées d'élèves pour 9 départs)

- Le contexte interne de l'établissement

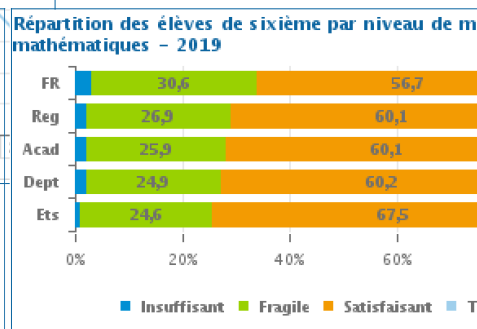
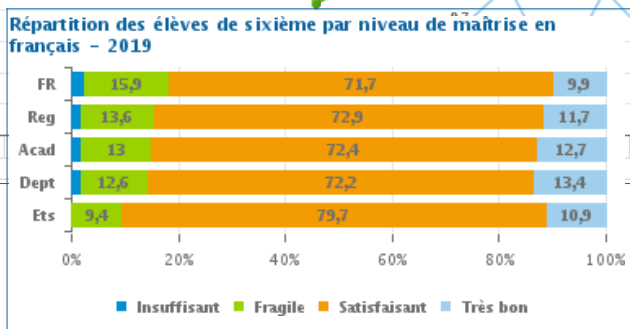
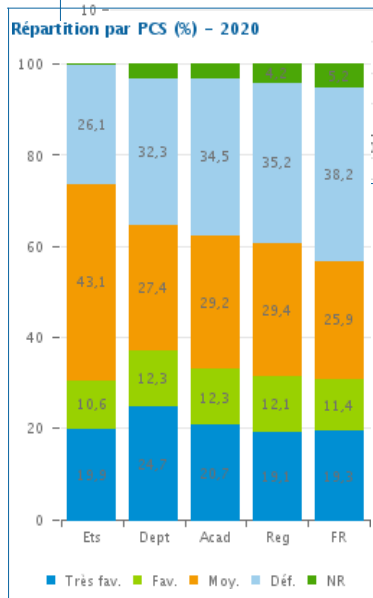
Le collège accueille actuellement 799 élèves. Le recrutement s'effectue principalement sur La Teste, auprès des 4 écoles de la commune. Les élèves du secteur ont des résultats satisfaisants aux évaluations de 6^{ème}, voire supérieurs à ceux du département.

Le collège dispose d'un dispositif ULIS et est porteur d'un PIAL.

Un dispositif bi-langue anglais-espagnol est proposé au collège, pour 2 classes par niveaux. Il a été créé pour limiter la fuite des CSP favorisées vers



l'établissement privé d'Arcachon : nous constatons tout de même une surreprésentation des classes moyennes dans les CSP des parents.



En fin de 3^{ème}, l'écart de réussite entre les élèves issus des différentes CSP est important au DNB.

Taux de réussite au DNB et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019	Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées	2015	2016	2017	2018	2019
Taux de réussite brut	82	80	87	79	82	Etablissement	11,5	11,2	10,1	10,7	11,2
Valeur ajoutée / France	-6	-8	-4	-10	-7	France	0,2	0,4	-0,2	0,3	1,4

Globalement, compte tenu du public accueilli et des résultats au DNB, la valeur ajoutée du collège est négative chaque année. Pourtant, la moyenne des notes obtenues à l'écrit du DNB est correcte, se pose alors la question de l'évaluation du socle de compétences et de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

En comparaison aux élèves du département, en fin de 3^{ème}, nos élèves sollicitent davantage la voie professionnelle, en formation initiale ou en alternance, au détriment de la 2nde GT. Le travail engagé sur l'orientation est traditionnellement dévolu aux professeurs principaux de 3^{ème}.

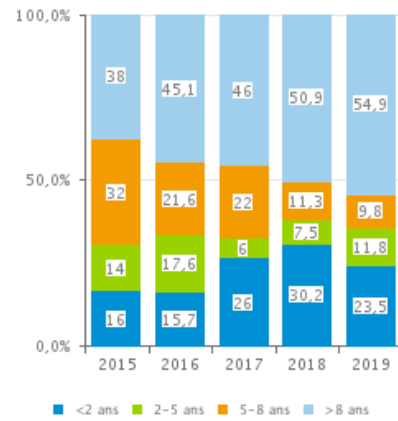
L'équipe enseignante est très stable : les mouvements des personnels sont dus aux remplacements pour les départs en retraite et aux départs des professeurs stagiaires.

La région est attractive, il n'y a donc pas de problème de postes vacants, cependant, il peut être difficile de recruter des remplaçants contractuels pour suppléer les absences de longue durée

- Les contextes de crise

L'établissement n'est pas soumis aux crises climatiques. Pas de risque technologique ou chimique

Ancienneté des enseignants dans l'établissement (en 4 classes)



Synthèse des analyses

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Points forts et réussites

<p>Elèves Pas de sentiment de surcharge par rapport à la quantité de travail en classe, ni par rapport au nombre d'évaluations Forte utilisation des outils numériques au domicile</p>	<p>Parents Pas de sentiment de surcharge par rapport à la quantité de travail en classe, ni par rapport au nombre d'évaluations et à leur organisation Peu de recours à des accompagnements externes autres que parentaux pour le travail personnel</p>
<p>Enseignants Bonne maîtrise des outils numériques par les enseignants Qualité de l'échange entre enseignants sur les situations individuelles Conscience forte du besoin de formation, principalement dans les domaines de l'évaluation, des compétences transversales, de la gestion du groupe, de l'orientation, accompagnement des élèves à besoins particuliers Constat de déficits de prévention du décrochage Les équilibres entre préparation, évaluation, tâches administratives, adaptation des cours aux élèves à besoins particuliers donnent globalement satisfaction</p>	<p>Non enseignants</p>

Points de vigilance et marges de progrès

<p>Elèves Ressentis forts de : - Désintérêt des enseignants par rapport à la difficulté scolaire individuelle - Peu d'accompagnement sur l'apprendre à apprendre - Peu d'intérêt des enseignants quant aux situations personnelles - Peu de temps consacré à l'explicitation des consignes, à la différenciation, fort stress lié aux évaluations, sentiment qu'elles ne servent pas à identifier ce qu'on a compris ou pas - Déséquilibre dans la répartition du travail sur la semaine - Sous utilisation de l'outil numérique en classe par les élèves Sentiment très fort que les élèves trouvent peu de plaisir dans les apprentissages Incompréhension sur le rôle de l'évaluation</p>	<p>Parents Attente forte de plus d'informations quant à : - L'organisation disciplinaire (attentes de l'enseignants sur l'apprendre à apprendre), l'organisation des enseignements, des évaluations... - L'orientation de manière beaucoup plus précoce</p>
<p>Enseignants Déficit de pratiques collaboratives en classe et entre pairs Peu / pas d'échange autour des objectifs partagés et de la répartition du travail Sollicitation des pratiques numérique des élèves très limitée, en classe comme à la maison Peu ou pas de temps passé en formation continue Sentiment de ne pas être reconnus et valorisés par la hiérarchie Pas de prise en charge de l'orientation (affaire des PP de 3^{ème}) Impact des différenciations fortement questionné / Tentation de vouloir externaliser la prise en charge des élèves en situation de différence (handicap, besoins particuliers)</p>	<p>Non enseignants</p>

Complément de l'équipe de direction

*Parcours des élèves à la sortie de l'établissement : un nombre important d'élèves se déscolaire à l'issue de la première année de la voie professionnelle, ce qui doit nous interroger, tout comme les orientations importantes en CAP par la voie de l'apprentissage (proximité du CFA)
La connaissance et l'exploitation par les enseignants des résultats et parcours de leurs élèves, des résultats globaux de l'établissement doivent être un axe fort du parcours avenir.*

Politique d'évaluation des élèves : la place de l'évaluation formative, soignée et de l'auto évaluation n'est clairement pas suffisante. La référence aux compétences se limite aux seuls impératifs de fin de cycle et ne sont que la traduction d'évaluations sommatives

Les pratiques collaboratives au sein des équipes pédagogiques sont très variables, tout comme l'ouverture à l'innovation pédagogique

La prise en charge de la diversité des élèves et de leurs difficultés, tout au moins dans leur formalisation, est en évolution très positive. Le développement du dispositif devoirs faits est important, facilité par l'intégration dans l'EDT en milieu de journée : le seul frein au développement du dispositif est les crédits délégués

Les modalités de mise en place des différents parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen), des actions et projets éco-responsables menés pour le développement durable sont un axe central du prochain projet d'établissement.

Depuis cette année, la formation des élèves au numérique passe par Pix, en classe de troisième : cette modalité est à étendre aux autres niveaux

Objectifs et actions à développer

Mise en place d'une politique d'évaluation formative, fondée sur une meilleure exploitation des compétences du socle
Le parcours avenir est une priorité avec en particulier la préparation des élèves et des parents aux choix d'orientation via

- L'analyse des parcours des élèves via Pronote, suivi pluriannuel / familles des disciplines, de leur satisfaction in fine des orientations décidées
- La personnalisation des parcours des élèves (via la formation des adultes de l'établissement en particulier et une meilleure connaissance des filières présentes sur le territoire)
- La prévention du décrochage scolaire (PRS, PAFI)
- Association du monde économique au bénéfice de la découverte des métiers et des pratiques professionnelles via le CLEE et un projet en 4^{ème} avec la base de Cazaux

La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Points forts et réussites

<p>Elèves De manière générale les élèves pointent que l'établissement est un lieu agréable, propice au travail avec des équipements corrects (manuels, sciences, informatique). L'entretien des locaux ne pose pas question. Les élèves se sentent globalement en sécurité dans et autour du collège Les élèves disent leur plaisir à venir au collège</p>	<p>Parents Les réseaux sociaux ne sont pas pointés comme un espace ouvert aux menaces et agressions. De manière générale les parents pointent que l'établissement est un lieu agréable, propice au travail avec des équipements corrects. L'entretien des locaux ne pose pas question.</p>
<p>Enseignants Excellente perception par les enseignants du travail de l'équipe de vie scolaire</p>	<p>Non enseignants De manière générale les non enseignants pointent que l'établissement est un lieu agréable, propice au travail avec des équipements corrects Le respect global des élèves par rapport à la vie scolaire est mis en avant</p>

Points de vigilance et marges de progrès

<p>Elèves Sécurité des plus jeunes par apport aux plus grands, particulièrement dans les couloirs, la cour Même si les pourcentages sont faibles, il est fait état de moqueries et remarques sexistes entre élèves, de moqueries d'adultes. Il est fait état du sentiment d'injustice ou de disproportion dans l'application des punitions Les dégradations et vols de matériels sont pointés de manière importante, de même que les violences physiques</p>	<p>Parents Même si les pourcentages sont faibles, il est fait état de moqueries et remarques sexistes entre élèves, de moqueries d'adultes. Il est fait état du sentiment d'injustice ou de disproportion dans l'application des punitions Les dégradations et vols de matériels sont pointés de manière importante</p>
<p>Enseignants Vision négative des élèves, de leur motivation, capacité de travail, d'attention, d'autonomie Sentiment que les élèves ne respectent pas le matériel Excellente perception par les enseignants du travail de l'équipe de vie scolaire (mais externalisation d'une partie de la mission de l'enseignant)</p>	<p>Non enseignants Sentiment que la relation élèves/enseignants et élèves entre eux est très perfectible Sentiment que la prise en compte du handicap, de la différence, est largement perfectible</p>

Complément de l'équipe de direction

La qualité du climat scolaire doit beaucoup à l'équipe de Vie Scolaire, cependant, clairement, il manque un projet de vie scolaire définissant les interactions entre TOUS les adultes et avec les élèves, posant les règles de cohésion, cohérence) mais également l'égalité filles-garçons, la prévention des discriminations de toutes natures. La prévention de la violence, du harcèlement et du cyber harcèlement et protocoles de remédiation doivent faire l'objet d'un projet rédigé et partagé.

Dans le cadre du CESC, il conviendrait de mettre en œuvre des actions relatives à l'établissement de dispositifs de prévention individuelle et collective, l'attention portée à la santé psychique et physique des élèves, à leurs difficultés sociales, l'Éducation à la santé et aux compétences psychosociales, développement de l'ambitionscolaire.

Les règles de vie et les valeurs portées dans l'établissement (droits et devoirs) sont clairement définies dans le RI de l'établissement. Il conviendrait cependant de valoriser la reconnaissance de l'engagement des élèves, la coopération entre eux, de développer la communication sur la vie collégienne, ses temps forts, dans l'établissement et en direction des familles.

Le GPDS (Cellule de veille), réuni tous les 15 jours, permet de porter attention aux besoins de tous les élèves, sans que nous ayons toutefois toujours les moyens de réponses aux problématiques individuelles des élèves. Des partenariats sont liés avec le dispositif PAPS du lycée Condorcet, des PAFI se mettent en place, l'accueil et l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap au sein de l'ULIS, et à besoins particuliers avec l'appui des AESH est de qualité.

L'organisation des espaces dans l'établissement peut clairement être améliorée, une fois passée la pandémie, en particulier la valorisation des très grands espaces extérieurs, de la ½ pension, en lien avec le Département.

Objectifs et actions à développer

- projet de vie scolaire définissant les interactions entre TOUS les adultes et avec les élèves (Parcours citoyen à développer, CVC à rendre plus actif, Parcours santé à rendre explicite)
- Communication à développer dans le cadre d'une charte, insistant sur la valorisation des temps forts de la vie de l'établissement

Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Points forts et réussites

<p>Elèves Excellente perception par les élèves de la relation à l'équipe de vie scolaire, aux CPE, aux agents</p>	<p>Parents Meilleure perception des parents de l'établissement des attendus</p>
--	--

<p>Enseignants Excellente perception par les enseignants du travail de l'équipe de vie scolaire – La <u>politique établissement</u> en matière de vie scolaire est appréciée Sentiment d'être reconnus entre pairs, par l'équipe de direction Le fonctionnement des différents services est apprécié L'entretien quotidien de l'établissement est un point positif D'une manière générale, les enseignants sont malgré tout heureux d'être dans l'établissement et ne souhaitent pas « aller voir ailleurs »</p>	<p>Non enseignants D'une manière générale, les non-enseignants sont heureux d'être dans l'établissement et ne souhaitent pas « aller voir ailleurs ». La qualité de l'environnement de travail, des emplois du temps, l'adaptation des postes de travail sont largement plébiscités</p>
--	--

Points de vigilance et marges de progrès

<p>Elèves Perception très dégradée de l'état des sanitaires et de leur nombre Perception très négative de la restauration (Goût diversité, quantité également pour les plus grands...)</p>	<p>Parents Perception très dégradée de l'état des sanitaires et de leur nombre Perception très négative de la restauration (Goût diversité...) Sécurité routière aux alentours de l'établissement, difficulté à circuler</p>
<p>Enseignants Matériels informatiques peu performants, trop peu nombreux, frein au développement des usages Les enseignants ont l'impression de subir une charge mentale très forte, liée à la multiplicité des tâches et aux variations des programmes Peu de travail collaboratif (enquête 2)</p>	<p>Non enseignants Sentiment de ne pas être suffisamment reconnus / respectés par les enseignants dans le travail que par l'employeur Besoin de formation continue (multicatégories) Les espaces de détente sont insuffisants et inadaptés Même si le pourcentage est faible, il est fait état de moqueries et de violences de la part d'adultes</p>

Complément de l'équipe de direction

Les axes stratégiques du projet d'établissement, le contrat d'objectifs ne se traduisent pas en priorités dans le pilotage et le fonctionnement de l'établissement : ils sont perçus comme lointains et déconnectés de la réalité du collège
Les éléments principaux du tableau de bord de l'établissement sont régulièrement partagés (orientation, examens...) mais n'ont pas encore donné lieu à une stratégie collective concertée.
Tous les processus internes à l'établissement (évaluation et de suivi des projets, fonctionnement des instances (conseil d'administration, conseil pédagogique, ...) sont au ralenti depuis plus d'un an, les réunions en distanciel étant peu propices au dialogue
Les parents peinent à trouver une place dans les instances ou groupes de travail, du fait du très petit nombre de parents investis. Même remarque pour les personnels.
La qualité de vie au travail est très correcte, les anciens facilitant l'accès aux nouveaux. Toutefois, depuis 2 ans, des situations de conflits forts entre personnels ont parfois vu jour, liées autant à l'organisation du travail qu'à des relations dégradées au fil des années. Les enjeux de formation et de développement professionnel, (évaluation des besoins, priorités organisation impact) sont peu partagés.
La responsabilité des équipes de direction successives est patente : la réflexion sur la qualité de vie au travail, la prévention des risques psychosociaux, l'absence de protocole de suivi en matière de violences à l'encontre des / entre les personnels, la concertation sur le fonctionnement de l'établissement, les modalités de communication interne sont trop peu abouties... L'effet bassin est délétaire, le changement y est sans doute plus difficile à mettre en œuvre avec une population scolaire sans histoire que dans un environnement plus tendu.

Objectifs et actions à développer

Mettre en œuvre un nouveau projet d'établissement, un contrat d'objectifs qui traduisent la réalité du quotidien du collège à travers un pilotage plus effectif qui fasse vivre tous les processus internes.
La réflexion sur les modalités de travail devra être appuyée par des actions de formation, sur la recherche de modalités de communication plus efficaces.

D - L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts et réussites

<p>Elèves</p>	<p>Parents Forte satisfaction des parents quant à la qualité de la communication en général avec l'établissement (écrite via le carnet de correspondance, pronote,) ou orale (vie scolaire) L'établissement bénéficie d'une excellente image globale, la prise en charge quotidienne des élèves est très positive</p>
<p>Enseignants Présence d'un partenariat fort avec la mairie de La Teste dans les domaines culturels et sportifs principalement, ainsi que dans l'accompagnement aux devoirs dans le cadre périscolaire</p>	<p>Non enseignants La qualité de la communication et de l'écoute est positive</p>

Points de vigilance et marges de progrès

<p>Elèves Les élèves expriment un déficit de confiance vis-à-vis des adultes</p>	<p>Parents Implication des parents ressentie comme très insuffisante dans la vie de l'établissement, ses instances tout comme dans les associations Site internet peu sollicité</p>
<p>Enseignants Déficit de communication avec les parents et l'équipe de direction – pas de nécessité ressentie à travailler sur le sens des études avec les parents</p>	<p>Non enseignants Sentiment de ne pas être suffisamment reconnus / respectés par les employeurs dans le travail</p>

Sentiments d'être insuffisamment reconnus et accompagnés par les corps d'inspection
Pas de besoin exprimé d'ouverture avec d'autres établissements

Analyse de l'équipe de direction

Le collège, selon le groupe de pilotage, est ressenti le maillon – faible ?- entre les écoles et les lycées/CFA de secteur. Les acteurs de notre communauté scolaire nous font remonter l'idée que nous ne sommes que 4 années de transition, qu'il faut traverser de manière subie...

Le collège Henri Dheurle a, en temps normal, une relation constructive avec les écoles du secteur via le conseil école/collège et les conseils de cycle 3. Toutefois, les différences de cultures 1^{er}/second degré, le fait que les modes d'évaluation diffèrent – sommatif dans le secondaire, formatif dans le 1^{er} degré - sont autant de freins pas encore dépassés. La réflexion sur des progressions communes gagnerait à être développée, mais se heurte à la disponibilité des acteurs, au quota annuel formatif des PE déjà largement absorbé par la formation disciplinaire en mathématiques et français.

Concernant les lycées, les relations sont quasi inexistantes pour ce qui est des 2GT, plus développées autour de la voie professionnelle. Mini stages et projets d'immersions d'enseignants ont été réfléchis en ZAP personnels d'encadrement, un forum métiers/formations est organisé pour les élèves, en lien avec le tissu économique local... quand il n'y a pas de COVID.

La mise en place du CLEE sur Arcachon sud, le lien fort avec la base aérienne de Cazaux, 1^{er} employeur local, l'implication du directeur du CIO, les réunions ZAP sont l'occasion d'avancer sur une bonne connaissance du milieu économique et d'investir tout particulièrement le champ de la découverte professionnelle... et donc du parcours avenir.

Le lien avec la Mairie de La Teste est très ancien et très fort, renforcé par l'existence d'une convention globale autour des axes culture, sport.

Les liens avec le département sont surtout visibles au niveau de la GRH. Les services techniques sont assez peu présents, l'établissement a fait l'avance de fonds sur de nombreux travaux qui échoient normalement au propriétaire. L'impression globale est que le Département est un peu dépassé par les flux démographiques et que le Bassin, en décline, est un peu oublié...

Les liens avec la DSDEN, à travers l'équipe de direction et les services administratifs, sont efficaces mais rares.

Objectifs et actions à développer

- Développer et pérenniser les partenariats pour enrichir les parcours (associations, mairie, polices, parents)
- Favoriser/développer les initiatives des élèves dans la mise en place de partenariats (associations, sports)
- S'appuyer sur les partenaires pour ouvrir l'établissement au monde économique local (Base de Cazaux, Clée, parents d'élèves)
- Développer la liaison collège/lycée pour donner davantage de sens au parcours des élèves

Synthèse générale d'appréciation sur l'établissement dans son ensemble

Points forts, ressources

- Bonne image globale de l'établissement auprès des usagers
- Bonne qualité globale apparente de communication au sein de la communauté éducative
- Bonne prise en charge des élèves dans la vie quotidienne
- Sécurité au quotidien globalement satisfaisante
- Sentiment de « bien vivre » globalement partagé

Points de vigilance et marges de progrès, contraintes

- l'attractivité de l'établissement en classe de sixième demeure insuffisante par rapport à l'attractivité du privé : nécessité de mettre en place une politique plus volontariste
- la plus value scolaire doit être améliorée : c'est surtout la modalité d'évaluation du contrôle continu qui pêche, avec un impact important sur l'estime de soi et l'ambition
- le sentiment que les années collège sont un passage subi, après l'école où l'élève est systématiquement valorisé, avant les années lycée où l'objectif certificatif donne du sens... le collège, un tunnel ?
- des conditions d'exercice et de vie parfois limites (informatique, sanitaires) sur lesquelles le département doit nous accompagner
- déficit de travail en équipe multi catégorielle
- déficit en demande / offre de formation continue
- déficit de la politique d'orientation trop centrée sur les seuls PP de 3^{ème}
- déficit de réponse à la problématique du décrochage scolaire

Choix proposés, leviers d'amélioration pertinents, efficaces et cohérents entre eux identifiés par l'établissement

- Une meilleure articulation de la relation / communication entre parents / élèves / personnels doit être recherchée
- la plus value scolaire, l'épanouissement des élèves peuvent être améliorés en structurant mieux la dimension pédagogique, avec nécessité de renforcement et structuration
 - des accompagnements personnalisés
 - de compétences transversales validées et mises en œuvre par tous
 - de repères de scolarité (les parcours, les compétences)
 - recherche de cohérence au sein des cycles / fluidité des parcours
- donner plus de cohérence et de fluidité à la prise en charge des élèves en équipe multicatégorielle
- développer l'implication des usagers dans la vie et les instances de l'établissement (CVC, CESC, commission menus, FSE, l'AS)

Orientations stratégiques préconisées, plan d'actions et plan de formation associé

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus indicateurs	Formation et accompagnement souhaités	Calendrier
----	-------------------	---------	-----------------------	---------------------------------------	------------

	Structurer	Ne pourra être renseigné qu'en dialogue avec les évaluateurs externes
	Ouvrir et communiquer	
	Evaluer	

Appréciation générale sur le processus d'auto-évaluation

Chronophage !!!!! mais permet d'avoir une photographie de l'établissement.
L'auto-évaluation n'est pas une fin en soi, nous ne savons pas si ce qui précède est pertinent... il y a nécessité d'un dialogue avec les évaluateurs externes pour avancer sur le V.

(vote) - Convention avec la société de chasse de La Teste de Buch (enlèvement des déchets alimentaires)

ENTRE les soussignés : **COLLEGE HENRI DHEURLE LA TESTE DE BUCH D'UNE PART,**
Et LA SOCIETE DE CHASSE DE LA TESTE DE BUCH D'AUTRE PART, ci-après dénommés ensemble les « Parties » ou chacune une « Partie ».
CONSIDÉRANT :

Vu la loi n°2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire
Vu l'article L 541-15-4 du code de l'environnement.
Vu le plan départemental de Prévention des déchets
Vu le cahier de préconisations pour la réduction du gaspillage alimentaire du Département de la Gironde.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'encadrer les conditions dans lesquelles le collège cède à La société de chasse de La teste de Buch, à titre gratuit, des denrées alimentaires (restes de services du midi)

Ces dons sont librement consentis et acceptés par les Parties aux conditions ci-dessous énoncées.

Il est convenu entre les Parties que la présente convention ne constitue en aucune manière un contrat de société ou un contrat de travail. Par ailleurs, il est expressément convenu que la présente convention ne comporte aucune quantité minimale de denrées à donner, étant précisé qu'elle ne présente aucun caractère d'exclusivité, le COLLEGE se réservant le droit de conclure des conventions similaires avec d'autres tiers.

Le COLLEGE fait don, sans contrepartie, des produits cités à l'article 2, en faveur de Société de chasse de La teste de Buch qui y consent et en devient propriétaire à compter de la signature du procès-verbal d'enlèvement rempli contradictoirement par les deux parties. Ce don ne pourra en aucun cas entraîner une responsabilité pécuniaire du collège et de la société de chasse de La Teste de Buch dans leurs relations contractuelles.

Article 2 – DENREES

Le COLLEGE est seul décisionnaire, en fonction de ses disponibilités et de ses stocks de la quantité de produits à céder à La société de chasse de La teste de Buch Il est expressément convenu que les denrées mises à disposition par le COLLEGE sont conformes aux dispositions réglementaires relatives à la sécurité sanitaire en vigueur au jour du retrait .

Article 3 – DURÉE - RÉSILIATION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la date de sa signature.

À l'issue de cette période, la convention pourra être tacitement reconduite par période d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'échéance du contrat et en respectant un préavis d'un mois.

La présente convention peut être dénoncée, sans indemnité, par l'une ou l'autre des parties en cas de non-respect de l'une des clauses de cette dernière.

Article 4 – CONDITIONS D'ENLÈVEMENT ET D'UTILISATION DES DENRÉES

4.1 PERSONNES RÉFÉRENTES

Le COLLEGE désigne un(e) responsable qui a en charge la gestion physique et administrative de la remise des dons à la société de chasse de la Teste de Buch.

La société de chasse de La Teste de Buch désigne, un(e) responsable et confie la mission de récupération des dons à des personnes qui connaissent les règles de base de l'hygiène et de la sécurité des aliments.

4.2 CONDITIONS DE L'ENLEVEMENT DES DENREES

La société de chasse de La teste de Buch s'engage à enlever les denrées aux dates, heure et lieu convenus en amont avec le responsable mandaté par le COLLEGE.

Sauf cas de force majeure, La société de chasse de La teste de Buch informe le COLLEGE, au plus tard 48h à l'avance, de l'impossibilité d'enlever les denrées aux date et heure prévues.

4.3 UTILISATION DES DENRÉES

La société de chasse de La teste de Buch s'engage à n'utiliser les denrées que dans le cadre de son activité d'élevage animal.

Article 5 – MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé des deux Parties.

Article 6 – INCESSIBILITE

La présente convention est conclue *intuitu personae*, elle est incessible et intransmissible

Article 7 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toutes contestations relatives à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes ou à la résiliation de la présente convention et de leurs suites donneront lieu, préalablement à toute démarche contentieuse, à la recherche d'un règlement amiable par les Parties. Lorsqu'une Partie notifie à l'autre Partie par écrit une contestation et/ou une réclamation, les deux Parties devront se réunir et essayer de trouver une solution amiable au litige qui les oppose.

À défaut de trouver un accord amiable dans les délais impartis, le litige sera porté devant le Tribunal compétent

Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

Fait àLa Teste de Buch.....

Le 19...../...03..../...2021.....

VOTANTS : 22	CONTRE : 0	ABSTENTIONS :	POUR : 22
---------------------	-------------------	----------------------	------------------

4. Questions diverses

- FCPE

- Nous entendons pas mal de souci "d'insécurité" (bagarres devant le collège entre collégiens ou avec des lycéens..., intrusion de personne !)

Lecture par monsieur le principal du message envoyé à Mme la Commissaire de police d'Arcachon ce jour, en lien avec les bagarres. Nous travaillons en lien étroit avec la police nationale mais il est évoqué une synergie avec les Polices municipales et la Gendarmerie pour faire face à une situation explosive, dont nous ne souhaitons pas qu'elle évolue vers ce que les médias décrivent en région parisienne.

L'inquiétude est réelle car nous dépassons le cadre des seuls collégiens, de jeunes adultes sont présents et il est évoqué des paris financiers.

Le représentant de la commune indique qu'il a été procédé au recrutement de 5 agents de police municipale et qu'un dispositif de vidéo surveillance est à l'étude.

A une demande parentale, le chef d'établissement répond que les faits de violence constatés concernent des élèves dès la classe de 5^{ème}. L'installation d'un deuxième portail pendant les vacances va permettre la création d'un sas.

Dans un autre registre, celui de la circulation aux abords de l'établissement, monsieur le principal indique qu'une réunion a eu lieu la semaine passée avec les services municipaux pour une sécurisation de la rue Pierre de Coubertin, avec création d'une vraie zone de dépose minute pour les élèves.

- A quand les travaux pour les sanitaires ?

Dans le contexte financier que traverse le Département, ce n'est pas d'actualité ! Toutefois, en lien avec Mme Tilleul, adjointe en charge de l'environnement, nous avons rencontré la start-up TOOPI qui propose des solutions mobiles d'urinoirs G/F, avec collecte d'urine et transformation en engrais. Nous pourrions imaginer une mutualisation année scolaire/vacances d'été ... et une solution sans travaux à financer pour le département.

- Suite aux dernières commissions menus, nous avons proposé de mettre en place "un bar à entrée" c'est à dire un buffet réfrigéré afin de proposer aux élèves qui ne mangent pas le plat principal de se faire une belle assiette de crudités.

Cette jolie idée sera mise en place... le jour où nous pourrons à nouveau avoir un service de restauration « normal ».

- Avoir la possibilité de changer les régimes pour la restauration (plus flexible pour les parents soignants par exemple)

Pas de réponse du département qui a été sollicité il y a plusieurs mois pour mettre en place un régime modulable, à l'image de ce que la région a mis en place.

- Est-il possible d'envisager de mélanger les 2 6ème Bi l'an prochain.

Oui, de manière générale, nous « rebrassons » chaque fois que c'est nécessaire pour éviter que les élèves ne passent 4 ans avec les mêmes camarades

- un graphiste de Lège Cap Ferret fait des masques lavables blancs 3 plis C1 à 55Ct TTC peut-être lui passer commande avec le logo du collège.

Pourquoi pas, même si la qualité graphique de notre logo est telle qu'il ne peut être agrandi et se pixélise...

- Enseignants

- Qu'en est-il des masques que tout employeur doit fournir à ses salariés ?

Ils sont à disposition en salle des professeurs mais hélas, peu propres à un usage professionnel car trop épais, contrairement aux premiers masques distribués.

Les enseignants considèrent que l'Etat n'assume pas ses responsabilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h58.